



## Signalisation fonctionnelle des chantiers selon VSS 40 886

(1<sup>er</sup> mars 2019)

### Dispensée par :

- ▶ Formateurs agréés VSS
- ▶ Policiers cantonaux
- ▶ Avocat spécialiste « Circulation routière »

### Durée de la formation

- ▶ ½ journée de 4 heures  
ou
- ▶ 1 journée de 7 heures

### Objectif

En participant à la formation « Signalisation fonctionnelle des chantiers », vous étofferez vos connaissances théoriques et pratiques pour la mise en place correcte des signalisations, des marquages et des barrières selon la nouvelle norme..

### Contenu de la formation selon la nouvelle norme VSS 40 886 (2019)

- ▶ Ordonnances sur la signalisation OSR
- ▶ Types de signaux
- ▶ Prévention des accidents
- ▶ Les applications de la norme dans le cadre de la pratique quotidienne
- ▶ Les différents types de signaux autorisés ou interdits sur les chantiers
- ▶ Photos animées de signalisations incorrectes et réflexion sur les erreurs
- ▶ Présence éventuelle d'un policier
- ▶ Présence d'un avocat spécialiste en circulation routière LCR (\*)
- ▶ Exercices pratiques sur maquettes 1/16<sup>ème</sup> (\*)

### Groupes-cible

Chefs d'équipe, contremaîtres, chefs de chantier, conducteurs de travaux, machinistes, ouvriers qualifiés génie civil, constructeurs de routes, jardiniers, voyers, responsables communaux, corps de police, corps des services du feu, bureaux d'architectes.

### Prix des formations selon choix et nombre de participants

info@ceam-formation.ch ou 079-431 02 80 & 079-431 00 26

(\*) sur demande